Zeitschrift: Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie
Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band: 4 (1978)
Heft: 2

Artikel: Les toxicomanes dans les pénitenciers suisses
Autor: Haesler, Walter T.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1047002

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les toxicomanes dans les pénitenciers suisses *

Walter T.Haesler, Zurich

Cette brève communication base sur une petite enquête auprès les pénitenciers suisses. La Suisse est,du point de vue de l'exécution des peines,divisée en trois concordats.La Suisse romande et le Tessin forment un de ces concordats,la Suisse centrale et nord-ouest un autre et la Suisse de l'est le troisième. Dans chacun de ces concordats il y a des établissements pénitentiaires pour primeurs,c.à.d.pour délinquants qui entrent pour la première fois dans un pénitencier ou ont vécu pendant une longue période honnêtement pour devenir des récidivistes - et pour récidivistes. La division n'est pas toujours si stricte comme le code pénal le prescrit.

Nous avons quelques institutions avec un caractère spécial:

1) la seule institution pour femmes à Hindelbank,qui contenait le 10 octobre 1978 - jour de référence de cette enquête - au total 54 internées.

2) Une institution est annexée à une clinique psychiatrique. Ils s'y trouvent pour la plupart des hommes déséquilibrés psychiquement,autrefois on les nommait des psychopathes. Cette institution contenait 70 personnens.

3) Un pénitencier dans le canton du Valais,Crêtelongue,est devenu maison de semi-liberté. Les cantons romands y mettent des hommes pas loin du jour de leur libération.Cette institution contenait 46 hommes.

4) Le pénitencier du Tessin, La Stampa, loin des autres cantons, séparé par les Alpes,contient des primeurs,des récidivistes et des femmes.Le 10 octobre y étaient 133 personnes.

5) Pas un pénitencier dans le sens strict du terme est la maison pour l'éducation au travail Kalchrain,dont nous en avons encore d'autres. Cette institution contenait 56 jeunes adultes et personnes au dessous de 20 ans.

Dans le pénitencier pour femmes,il y avait 33% de toxicomanes, dans l'institution pour hommes psychiquement déséquilibrés 7%, dans l'institution de semi-liberté 10%, à La Stampa 19% et

---

* Communication donnée au Premier Congrès Mondial de Médecine Pénitentiaire, 23 au 25 novembre 1978,Dijon

dans la maison pour l'éducation au travail 26%.

Dans les 5 institutions pour primeurs il y avait en moyenne 22% de toxicomanes (Bellechasse 25%, Oberschöngrün 30%,Saxerriet 17%, Wauwilermoos 4% - là, on disait,qu'en général on avait aussi 17%- et Witzwil 34%).

Dans les institutions pour récidivistes la moyenne est de 17% (Bostadel 33%, Lenzburg 13%, Orbe 18%, Regensdorf 4% et Thorberg 20%).

La plupart des toxicomanes sont entre 20 et 30 ans,sauf dans la maison d'éducation au travail (au dessous de 20 ans).

La désintoxication est pratiqué en général à la préventive; dans quelques institutions on donne encore des médicaments,mais en général pas de Méthadone.

En général on n'offre pas de traitement spécial (psychothérapie p.ex.) aux toxicomanes,quoique dans quelques institutions ça existe.

Dans presque chaque établissement pénitentiaire on affirme qu' on donne plus de calmants et de somnifères aux toxicomanes qu'aux autres détenus.

Les toxicomanes ont plus de difficulté de s'intégrer à la vie dans l'institution pénal, ils demandent aussi plus que les autres des consultations médicales.

Dans le travail - en Suisse le travail dans les institutions pénales est obligatoire - les toxicomanes ont en général,au moins au commencement de la peine, plus de difficulté de garder le même rhythme au travail que les autres détenus.

L'instruction du personnel au point de vue "connaître les problèmes du toxicomane" est encore faible.C'est assez étonnant si on pense que jusqu'à un tiers des détenus dans certains pénitenciers sont des toxicomanes et que les gens qui doivent travailler avec eux,n'ont pas de connaissances approfondies sur la toxicomanie. Quand-même dans un établissement des psychiatres donneront cet hiver un cours sur ces problèmes. De l'autre côté ce n'est pas trop étonnant,parce qu'aussi beaucoup de médecins ne les connaissent pas non plus. Ces problèmes sont toujours trop nouveaux et on fait toujours beaucoup d'essais sur ce champs de travail médical, surtout aussi psychiatrique et psychologique.

Cette communication ne veut pas donner des indications approfondies sur le toxicomane ni sur la thérapie, mais veut seulement montrer le fait, comment la toxicomanie est aussi important dans les pénitenciers de mon pays qt que, sur ces quelques chiffres de base on attaquera peut-être avec plus d'élan ces problèmes qui demandent des solutions pas trop lointaines.

	Hindelbank	Realta	Kalchrain	Crêtelongue	La Stampa
1. Nombre des détenus	54	70	56	46	133
en dessous de 20 ans	7		47	1	
20 - 30	27		9	16	
30 - 40	8			16	
40 - 50	9			7	
au dessus de 50 ans	3			6	
2. Nombre des toxicomanes	18	5	15	5	26
en dessous de 20 ans	1		13	1	2
20 - 30	15		2	3	24
30 - 40	-			1	
40 - 50	1				
au dessus de 50 ans	1				
3. Nombre des "dealers" (sans être eux-mêmes) toxicomanes	3	1	Chacun était aussi toxicomane 1	2	7
4. Quels médicaments donnez-vous pendant la période de désintoxication (Méthadone etc.) ?	Les femmes sont désintoxiquées à l'entrée	aucun	Sont déjà désintoxiqué à l'entrée	Sont déjà désintox. à l'entrée	Nozinan, Entumine, Valium, Librium, Atrium, Dolmadorm, Rohypnol
5. Pendant combien de temps donnez-vous ces médicaments?	-	-	-	-	pendant 1 semaine ou quelques mois
6. Pouvez-vous dire combien de toxicomanes prenaient par préference le LSD, l'héroine, le cocaine, le hachich ?	-	se confondent	2/4 hachich 1/4 opiates 1 amphétamines Quelques politoxicomanes	-	héroine : 20 politoxicomanes:6

	Hindelbank	Realta	Kalchrain	Crêtelongue	La Stampa
7. Est-ce que les toxicomanes reçoivent un traitement spécial dans votre institution (psychothérapie, individuelle ou en groupe, ergothérapie)?	Quelquesunes, si le juge le prescrit	Psychothérapie indiv. et ergother.	Les désintox. ne reçoivent seulement une thérapie spéciale s'il le faut. Nous avons dans notre état: l'psychiatre, l médecin, l psychologue, un moniteur, l prof. de gymnastique, l spécialiste de dynamique de groupe. On fait travailler les jeunes gens selon leurs aptitudes et intérêts. Une fois par semaine chaque interne doit obligatoirement participer au programme de la maison.	-	-
8. Si oui, dans quel pourcentage sur tous les toxicomanes de votre institution ?	1 à 10%	100%	-	-	-
9. Donnez-vous, en comparaison avec les autres détenus, plus de calmants et de somnifères aux toxicomanes ?	oui	plutôt moins	Nous ne donnons, par principe, pas de médicaments qui ont la valeur d'une substitution aux drogues. Si on a des doutes, c'est le médecin de la maison ou le psychiatre qui décident	oui	oui
10. Est-ce que les toxicomanes ont plus de difficultés de s'intégrer dans la vie de l'institution que les autres détenus ?	oui	diffère individuellement	Ils forment un groupe spécial dans l'institution. Subjectivement, ils ont plus de difficultés au commencement de leur détention.	oui	oui
11. Est-ce que les toxicomanes demandent plus de consultations médicales que les autres détenus ?	oui	Au commencement oui, parce que nous ne donnons que très peu de médicaments, plus tard moins	Parce que les détenus connaissent le règlement très strict conc. la livraison des médicaments, on ne consulte pas trop le médecin ou le psychiatre pour recevoir des remèdes remplaçants les drogues. Comme remplaçants sont connus: Valium, Treupel, Triplex, sirop contre la toux etc.	oui	oui

12. Est-que les toxicomanes travaillent dans la volonté le même rhythme dès le début de l'incarcération comme les autres détenus?	oui, mais, est plus faible pour tenir bon	oui, différe individuellement à cause des lésions somatiques	En principe oui. Au commencement ils ont de grandes difficultés d'arriver au rhythme de travail demandé ou désiré.	oui	oui
13. Est-ce que le personnel de votre institution a été instruit sur les problèmes spécifiques des toxicomanes et peut-on compter sur eux comme "aide-médecins" ?	oui, nous avons des infirmières et des diacones-ses	oui	oui	non	non

Etablissements pénitentiaires pour primeurs

	Bellechasse	Oberschöngrün	Saxerriet	Wauwilermoos	Witzwil
1. Nombre des détenus	108	72	105	46	143
en dessous de 20 ans	-	4	2	1	3
20 - 30	68	42	61	21	100
30 - 40	21	11	25	19	18
40 - 50	14	11	10	4	13
au dessus de 50 ans	5	4	7	1	9
2. Nombre des toxicomanes	28	22	18	2	50
en dessous de 20 ans	-	2	-	-	-
20 - 30	25	20	16	2	
30 - 40	3	-	2	-	-
40 - 50	-	-	-	-	-
en dessus de 50 ans	-	-	-	-	-
3. Nombre de "dealers" (sans être toxicomanes eux-mêmes)	7	2	10	2	pas possible de différencier
4. Quels médicaments donnez-vous pendant la période de désintoxication (Méthadone ou autre) ?	Les condamnés sont physiquement sevrés à leur prise d'écrou. Plus de médicaments de remplacement.	Aucuns; la désintoxication a eu lieu pendant la détention préventive.	Méthadone, Lexotanil, Sanalepsi, Tranxilium	Pas de méthadone; que très rarement un calmant. En général pas de médicaments, si possible pendant quelques semaines des gouttes de Ludiomil ou Prazine le soir. Tous les médicaments sont distribués par un employé.	La désintoxication a eu lieu pendant la détention préventive.
5. Pendant combien de temps donnez-vous ces médicaments ?	-	-	Ca dépend du cas.	Quelques semaines. La plupart des détenus viennent de la détention préventive, où ils recevaient en gén. du Nozinan, du Toquilone etc.	-

6.	Pouvez-vous dire combien des toxicomanes prenaient par préference le LSD, l'heroine, le hachich, etc.?	Plus de 80% des toxicomanes (chiffre 2) sont des drogués durs. Pas possible de donner une liste de préference. Le solde sont uniquement des consommateurs de hachich, marijuana (drogues faibles)	non	inconnu	non, les toxicomanes ne choisissent en général pas trop, ils prennent ce qu'ils se peuvent procurer	non
7.	Est-ce les toxicomanes reçoivent un traitement special dans votre institution (psychothérapie, indiv. ou en groupe, ergothérapie etc.) ?	Une prise en charge médico-psychologique est possible. Surveillance par le psychiatre.	non, les détenus intéressent pas et ne veulent pas de traitement	oui, psychothérapie en groupe	pour le moment, thérapie individuelle, si les détenus le veulent et y montrent de l'interêt	non
8.	Si oui, dans quel pourcentage sur tous les toxicomanes de votre institution ?	env. 40%	-	tous	30 - 40%	-
9.	Donnez-vous, en comparaison avec les autres détenus, plus de calmants et de somnifères aux toxicomanes ?	En moyenne, leur consommation de calmants est plus elevée	oui, 95% des détenus qui prennent plus de médicaments sont des "dealers" et des toxicomanes	oui	au commencement oui, mais nous essayons de diminuer la consommation, et le détenu le sait	oui
10.	Est-ce que les toxicomanes ont plus de difficultés de s'intégrer dans la vie de l'institution que les autres détenus ?	oui, en fonction des possibilités physiques souvent précaires et du choix du travail	oui, ils ne sont, en général, pas acceptés par les co-détenus	oui, parce qu'en général, psychiquement "malade"	au commencement oui, ça dépend du degré de la toxicomanie	oui
11.	Est-ce que les toxicomanes demandent plus de consultations médicales que les autres détenus ?	oui, au moins par périodes	oui	oui	plutôt oui	oui

	Bellechasse	Oberschöngrün	Saxerriet	Wauwilermoos	Witzwil
12. Est-ce que les toxicomanes travaillent dans le même rhythme dès le début de l'incarcération comme les autres détenus?	A peu près; compte tenu de notre remarque sous chiffre 10	plutôt moins bien	oui	A cause de la réduction physique au commencement moins bien	non
13. Est-ce que le personnel de votre institution a été instruit sur les problèmes spécifiques des toxicomanes et peut-on compter sur eux comme "aide-médecins" ?	non	non	oui	Jusqu'a maintenant pas suffisamment. Cet hiver des psychiatres donneront un cours pour orienter le personnel sur les problèmes spécifiques des toxicomanes	non
14. Autres remarques	Le problème d'intégrer les drogués aux autres condamnés non drogués pose quelques difficultés, mais semble préferable à une séparation complète ou on cultiverait un milieu pathogène.	-	-	Au jour de référence, nous avions par hasard moins de drogués comme normalement. En general nous en avons 4 à 8.	-

Pénitenciers pour récidivistes

	Bostadel	Lenzburg	Orbe	Regensdorf	Thorberg
1. Nombre des détenus	87	180	196	293	160
en dessous de 20 ans	1	1	1	2	1
20 - 30	56	79	76	121	67
30 - 40	17	47	60	113	61
40 - 50	11	38	33	39	24
en dessus de 50 ans	2	15	26	17	7
2. Nombre des toxicomanes	1/3 env. de tous les internés	25	36	12	32
en dessous de 20 ans		-	1	-	
20 - 30		25	30	10	
30 - 40		-	5	2	
40 - 50		-	-	-	
au dessus de 50 ans		-	-	-	
3. Nombre des "dealers" (sans être toxicomanes eux-mêmes)	1	6	3	50	on ne peut pas différencier entre toxicomanes et "dealers"
4. Quels médicaments donnez-vous pendant la période de désintoxication (Méthadone etc.) ?	Valium 10, Taractan	Aucuns	Pas de méthadone ni Ketalgine. Les drogués arrivent aux pénitenciers généralement après sevrage	Melleril Seresta. Généralement les drogués viennent chez nous après sevrage	Le problème ne se pose pas. Les détenus toxicomanes ne viennent chez nous qu'après sevrage
5. Pendant combien de temps donnez-vous ces médicaments?	2 à 10 semaines	-	-	Seulement pendant la période de désintoxication. Si d'autres réactions à la détention se montrent, des médicaments contre la dépression ou des neuroleptiques	-

	Bostadel	Lenzburg	Orbe	Regensorf	Thorberg
6. Pouvez-vous dire combien des toxicomanes prenaient par préférence le LSD, l'héroïne, le cocaïne, le hachich, etc. ?	-	-	A part 3 drogués qui étaient demeurés aux drogues dites douces, les 33 autres étaient des polytoxicomanes habitués aux drogues dures.	-	-
7. Est-ce que les toxicomanes reçoivent un traitement spécial dans votre établissement (psychothérapie, individuelle ou en groupe, ergothérapie, etc.) ?	non	-	Non, la psychothérapie indiv. peut être appliquée, à un groupe, selon les indications psychiatriques, mais non systématiquement	Possibilité de psychothérapie indiv. ou en groupe. Les internés ont la possibilité de s'inscrire pour ces méthodes ou le service psychiatrique leur offre ces possibilités	non
8. Si oui, dans quel pourcentage sur tous les toxicomanes de votre institution ?	-	-	-	-	-
9. Donnez-vous, en comparaison avec les autres détenus, plus de calmants et de somnifères aux toxicomanes ?	oui	oui	oui	oui	oui
10. Est-ce que les toxicomanes ont plus de difficultés de s'intégrer dans la vie de l'institution que les autres détenus ?	non, les 2 groupes ont les mêmes difficultés	oui	oui	Ca dépend plus de la structure de la personnalité du détenu et pas spécialement de la toxicomanie	oui
11. Est-ce que les toxicomanes demandent plus de consultations médicales que les autres détenus ?	oui	oui	oui	oui	oui

12. Est-que les toxicomanes travaillent dans le même rhythme des le début de l'incarceration comme les autres detenus ?	Ca dépend du cas	oui	Ils sont soumis au même rhythme que les autres detenus, mais ne parviennent pas a travailler au même rhythme et ils doivent être traitesdifféremment selon les cas.	Du point de vue du psychique autre oui. Mais il faut être considéré qu'au début de l'incarcération le rendement est reduit	oui
13. Est-ce que le personnel de votre établissement a été instruit sur les problèmes des toxicomanes et peut-on compter sur eux comme "aide- médecin" ?	Partiellement	-	Les surveillants sont formés et reçoivent une instruction dans les cours en ce qui concerne la drogue et les drogués, mais ni les surveillants ni la direction ne veulent qu'ils soient des "aide-médecins".	Le personnel sait assez bien les problèmes des toxicomanes, mais a cause de problèmes structurals, on ne peut pas les associer a la therapie	non

Zusammenfassung : Eine Umfrage über Drogensüchtige in den schweizerischen Strafanstalten ergab folgendes Bild:
In Hindelbank (Frauenstrafanstalt) hatte es am Stichtage - 10. Oktober 1978 - 33% Drogensüchtige, in Realta 7%, in Crêtelongue 10%,in La Stampa 19% und in Kalchrain (Arbeitserziehungsanstalt) 26%.
In den Erstmaligenanstalten hatte es im Durchschnitt 22% Drogensüchtige (Bellechasse 25%, Oberschöngrün 30%, Saxerriet 17%, Wauwilermoos 4% - in der Regel aber auch etwa 17% -,Witzwil 34%).
In den Rückfälligenanstalten waren es durchschnittlich 17,6% (Bostadel 33%, Lenzburg 13%, Orbe 18%, Regensdorf 4%,Thorberg 20%)

Die meisten drogensüchtigen Delinquenten sind zwischen 20 und 30 Jahren alt,ausser in Kalchrain (unter 20).
Die Entziehung der Drogen findet in der Regel in der Untersuchungshaft statt.Da und dort gibt man noch Medikamente,kaum aber Methadon.
In der Regel finden keine speziellen Behandlungen statt (Psychotherapie etc.),da und dort existieren aber derartige Angebote.
Fast überall werden an die Drogensüchtigen mehr Beruhigungs-und Schlafmittel abgegeben als an die übrigen Insassen.
Die Drogensüchtigen haben es in der Regel schwerer,sich in das Leben in der Anstalt einzufügen als die anderen Insassen,sie suchen auch den Arzt mehr auf als die übrigen Delinquenten.
Die meisten Drogensüchtigen haben am Anfang mehr Mühe als die anderen Insassen,sich im Arbeitsrhythmus einzufügen.
Die Aufseher und das übrige Personal werden nur an einigen Stellen auf die besonderen Probleme der Drogen und der Drogensüchtigen aufmerksam gemacht.

Adresse des Verfassers : Dr. W.T. Haesler
Luegete 39
8053 Zürich